

ADÉPUM

Assemblée générale du mercredi 18 avril 2012

Ordre du jour :

0. Ouverture
 - 0.1. Praesidium et secrétariat
 - 0.2. Adoption de l'ordre du jour
 - 0.3. Adoption de PV
 - 0.4. Annonces
 1. Féminisme
 2. ASSÉ/CLASSE
 3. Actions
 4. Revendications
 5. Table de grève
 6. Traitement d'avis de motion
 7. Dépôt d'avis de motion
 8. Varia
 9. Fermeture
-

0 Ouverture

Proposition 0.1, telle que formulée par Charlotte Sabourin : « Que l'assemblée du 18 avril 2012 débute », Nicolas Hamon appuie

Proposition 0.1 Adoptée à l'unanimité

0.1 Praesidium et secrétariat

Proposition 0.1.1, telle que formulée par Nicolas Hamon : « Que Shanie Morasse assure la présidence, François-Julien Côté-Remy le secrétariat et Emmanuel Chaput les tours de parole », Jean-Charles Verdier appuie

Proposition 0.1.1 adoptée à l'unanimité

0.2 Adoption de l'ordre du jour

Proposition 0.2.1, telle que formulée par Charlotte Sabourin : « Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté », Nicolas Hamon appuie

Proposition 0.2.1 adoptée à l'unanimité

0.3 Adoption des PV

Proposition 0.3.1, telle que formulée par Charlotte Sabourin : « Que l'on adopte le PV de l'AG du 4 avril 2012 », Ludvic Moquin-Beaudry appuie

Proposition 0.3.1 adoptée à l'unanimité

0.4 Annonces

Thomas Mekhael : message du doyen concernant la suspension des activités de rattrapage; les cours sont suspendus jusqu'à la fin de la grève. La directive a été confirmée par le recteur, elle est effective dans toutes les facultés où il y a grève.

Samuel Lesage : jeudi 19 avril à 11h, il y aura une manifestation pacifique sur le campus de l'U de M. Point de ralliement devant le pavillon de musique

Rappel : l'injonction se termine le vendredi 20 avril 2012 à 17h

Arnaud Theurillat-Cloutier : action de perturbation vendredi à 11h30 au métro McGill (salon du Plan Nord)

Blandine Parchemal : café-philo ce soir à 18h 30 sur les présidentielles françaises

Ithaque : jeudi 19h avril 16h au 422 du Stone Castle (lancement du 10^e numéro de la revue)

1. Féminisme

Proposition 1.1, telle que formulée par Nicolas Hamon : « Que l'on tienne une présentation de 5 minutes sur les développements en ce qui concerne le point « féminisme » », Simon-Pierre Chevarie-Cossette appuie

Proposition 1.1 adoptée à l'unanimité

Amendement à la proposition 1.1, tel que formulé par Sébastien Sicard-Dequoy : « Que l'on ajoute une période de questions-réponses de 5 minutes adressées à l'exécutif », Nicolas Hamon appuie

Amendement à la proposition 1.1 adopté à l'unanimité

Période de présentation

L'ADÉPUM n'a aucune position féministe : réflexions sur des problématiques dites « sexistes » (slogans sexistes, vidéos douteuses de la FAÉCUM, alternance hommes-femmes dans les AG, etc). Il s'agit d'un sujet politique sur lequel il serait important de se positionner.

Période de questions-réponses

Proposition 1.2, telle que formulée par Julien de Tilly : « Que l'on écoute les tours de parole restants », Jean-Charles Verdier appuie

Proposition 1.2 adoptée à l'unanimité

Proposition 1.3, telle que formulée par Ludvic Moquin-Beaudry : « Que l'ADÉPUM prenne acte des disparités sociales et économiques entre les hommes et les femmes et veille à les éradiquer à long terme », Guillaume appuie

Proposition 1.3 adoptée à l'unanimité

Proposition 1.4, telle que formulée par Nicolas Hamon : « Que l'ADÉPUM prenne acte des disparités sociales et économiques qui affectent les personnes de différentes orientations sexuelles et veille à les éradiquer à long terme », Ludvic Moquin-Beaudry appuie

Amendement à la proposition 1.4, tel que formulé par Frédéric Côté-Boudreau : « Ajouter après « de différentes orientations sexuelles », « et identités sexuelles », Ludvic Moquin-Beaudry appuie

On demande le vote sur l'amendement

Amendement à la proposition 1.4 adopté à majorité

Proposition 1.4 adoptée à l'unanimité

Proposition 1.5, telle que formulée par Simon-Pierre Chevarie-Cossette : « Que l'ADÉPUM prenne acte des disparités sociales et économiques qui affectent les personnes de différentes origines ethniques et veille à les éradiquer à long terme », Ludvic Moquin-Beaudry appuie

Proposition 1.5 adoptée à l'unanimité

2. ASSÉ-CLASSE

Proposition 2.1, telle que formulée par Ludvic Moquin-Beaudry : « Que l'on tienne une présentation de 10 minutes sur le dernier congrès de la CLASSE suivie d'une période de questions-réponses de 10 minutes », Guillaume Bertrand appuie

Proposition 2.1, adoptée à l'unanimité

Le congrès a traité des choses suivantes :

- Plan d'action sur un mois : blocage du salon du plan nord les 20 et 21 avril, manifestation le 22 avril, contingents féministes lors de la manifestation des travailleurs du 1^{er} mai
- Sortie de la ministre Beauchamp sur la question de la gestion des universités : la CLASSE désire participer à cette table de négociations même si elle ne porte pas spécifiquement sur la question de la hausse des frais de scolarité. La CLASSE est pour le moment exclue de cette table jusqu'à ce qu'elle condamne la violence.
- La FEUQ a quant à elle condamné les actes de violence

Proposition 2.2, telle que formulée par Étienne Guérette : « Que l'on rallonge la période de questions-réponses de 5 minutes », Jean-Charles Verdier appuie

Proposition 2.2 adoptée à l'unanimité

Proposition 2.3, telle que formulée par Louis-Philippe Caron-Lanteigne : «La CLASSE condamne la dimension violente du conflit entre le mouvement étudiant, le gouvernement du Québec, les administrations de ses établissements d'éducation et les forces policières. Ce conflit qui aurait dû se dérouler, avant tout, autour d'une table de négociation a connu plusieurs moments malheureux de violence physique, verbale et institutionnelle. La CLASSE déplore cet état de fait. Ce n'est pas ce qu'elle souhaitait et ce n'est toujours pas ce qu'elle souhaite. La CLASSE estime qu'elle doit immédiatement négocier avec la FEUQ, la FECQ et le gouvernement du Québec pour résoudre l'impasse actuelle; que la violence ne doit pas faire partie d'un mouvement démocratique comme celui de la grève étudiante; et que tous les partis, de même que la société québécoise dans son ensemble, ont beaucoup à gagner dans l'arrêt de la violence par la mise en place de négociations. La CLASSE demande que le gouvernement condamne également la violence du conflit, de tout genre et de toute provenance, afin d'apaiser les tensions et permettre la mise en place d'une négociation de bonne foi », Altamir appuie

Amendement 1 à la proposition 2.3, tel que formulé par Louis-Thomas Leguerrier : « Remplacer « la violence du conflit, de tout genre et de toute provenance » par « la violence des injonctions émises dans nos institutions scolaires », Étienne Guérette appuie

*Frédéric Côté-Boudreau demande la question préalable, Ludvic Moquin-Beaudry appuie

*La question préalable est adoptée

On demande le vote sur l'amendement

L'amendement 1 à la proposition 2.3 est battu à majorité

Amendement 2 à la proposition 2.3, tel que formulé par Arnaud Theurillat-Cloutier : « Ajouter après « de tout genre et de toute provenance », « y compris la violence du recours aux injonctions et à la brutalité policière » », Nicolas Hamon appuie

Amendement 2 à la proposition 2.3 adopté à l'unanimité

Amendement 3 à la proposition 2.3, tel que formulé par Étienne Guérette : « Enlever la partie suivante de la proposition : « que la violence ne doit pas faire partie d'un mouvement démocratique comme celui de la grève étudiante; et » », Arnaud Theurillat-Cloutier appuie

Sous-amendement à l'amendement 3, tel que formulé par Daniel Blémeur : « Remplacer ce qui est supprimé par l'amendement par : « Que la condition de la démocratie étant le dialogue, toute situation de non dialogue conduit inévitablement à des situations de violence » », Nicolas Hamon appuie

*Sébastien Sicard-Dequoy demande la question préalable, Nicolas Hamon appuie

*La question préalable est adoptée

On demande le vote sur le sous-amendement

Sous-amendement à l'amendement 3 adopté à majorité

*William Ross demande la question préalable, Julien de Tilly appuie

*La question préalable est adoptée

On demande le vote sur l'amendement 3 à la proposition 2.3

Amendement 3 à la proposition 2.3 adopté à majorité

Amendement 4 à la proposition 2.3, tel que formulé par Julien de Tilly : « Ajouter au tout début de la proposition : « Confrontée aux exigences du gouvernement pour entamer le dialogue qui aurait dû être accepté inconditionnellement dès le début du conflit » et à la toute fin de la proposition, rajouter : « La CLASSE condamne la légèreté avec laquelle plusieurs acteurs intéressés se sont crus compétents pour s'ériger en tribunal de la moralité » », William Ross appuie

Proposition privilégiée de scission de l'amendement 4, telle que formulée par Sébastien Sicard-Dequoy, Ludvic Moquin-Beaudry appuie

Proposition privilégiée de scission adoptée à l'unanimité

Amendement 5 à la proposition 2.3 : « Confrontée aux exigences du gouvernement pour entamer le dialogue qui aurait dû être accepté inconditionnellement dès le début du conflit »

Amendement 6 à la proposition 2.3 : « La CLASSE condamne la légèreté avec laquelle plusieurs acteurs intéressés se sont crus compétents pour s'ériger en tribunal de la moralité »

Sous-amendement à l'amendement 6 à la proposition 2.3, tel que formulé par Daniel Blémur : « Et en enquêteurs plus qualifiés que ceux des services policiers pour déterminer les responsables de certaines actions illicites », Étienne B appuie

On demande le vote sur le sous-amendement à l'amendement 6

Le sous-amendement à l'amendement 6 à la proposition 2.3 est battu à majorité

*Guillaume Bertrand demande la question préalable, Thiago Hutter appuie

* Question préalable adoptée à majorité

On demande le vote sur l'amendement 6 à la proposition 2.3

L'amendement 6 à la proposition 2.3 est battu à majorité

On demande le vote sur l'amendement 5 à la proposition 2.3

L'amendement 5 à la proposition 2.3 est battu à majorité

Amendement 7 à la proposition 2.3, tel que formulé par Daniel Blémur : « Ajouter à la fin de la proposition : «Que la CLASSE rappelle au gouvernement les principes démocratiques de la séparation des pouvoirs, selon lesquels il est laissé aux services policiers et au système juridique en général la tâche et la fonction de déterminer et de condamner les responsables d'actes criminels. », Simon Guertin-Armstrong appuie

Proposition privilégiée de tenir une pause de 5 minutes, telle que formulée par Sébastien Sicard-Dequoy, Nicolas Hamon appuie

On demande le vote

Proposition privilégiée adoptée à majorité

On demande le vote sur l'amendement 7 à la proposition 2.3

Amendement 7 à la proposition 2.3 adopté à majorité

*Nicolas Hamon demande la question préalable, Thiago Hutter appuie

On demande le vote

*La question préalable est adoptée à majorité

On demande le vote sur la proposition

Proposition 2.3 adoptée à majorité

Proposition privilégiée, telle que proposée par Daniel Blémeur : « Introduire un point « FAÉCUM » et en traiter immédiatement, Ludvic Moquin-Beaudry appuie

Proposition privilégiée adoptée à l'unanimité

3 FAÉCUM

Proposition 3.1, telle que formulée par Daniel Blémeur : «Que la FAÉCUM envisage une possible désaffiliation de la FEUQ si celle-ci accepte de s'asseoir à la table de négociations sans la CLASSE, ou du moins, sans laisser à cette dernière le temps de se positionner par rapport aux exigences données par le gouvernement », William Ross appuie

Amendement 1 à la proposition 3.1, tel que formulé par William Ross : «Dans le cas d'une non satisfaction de cette demande, que l'ADÉPUM mette en œuvre une campagne de désaffiliation de la FAÉCUM, et invite les différentes associations à en faire de même », Frédéric Côté-Boudreau appuie

Amendement 1 à la proposition 3.1 adopté à l'unanimité

Amendement 2 à la proposition 3.1, tel que formulé par Altamir Cadieux : « Remplacer « envisage une possible désaffiliation » par « effectue un processus de désaffiliation », Olivier Laliberté appuie

Amendement 2 à la proposition 3.1 adopté à l'unanimité

Proposition privilégiée, telle que formulée par Ludvic Moquin-Beaudry : « Que Julien de Tilly assure la présidence pour le reste de l'AG », Nicolas Hamon appuie

*Sébastien demande la question préalable, Simon Guertin-Armstrong

*Question préalable à majorité

On demande le vote

Proposition privilégiée adoptée à majorité

Proposition de levée, telle que formulée par Sébastien Sicard-Dequoy, Thomas Mekhaël appuie

Proposition de levée adoptée à majorité

Fermeture de l'assemblée